

Nicolas Boivin CPA,CA, M.Fisc.

Professeur titulaire

www.NicolasBoivin.ca

Département des sciences comptables

Automne 2020

| | | |
|--------------------------|-----------------------------------|------------------|
| CTB-1018-00 | Fiscalité I : particuliers | 1 ^{ère} |
| Sigle du cours et groupe | Titre du cours | Niveau (Année) |

1. DESCRIPTION DU COURS

Débuter l'étude détaillée des règles de conformité issues de la loi de l'impôt sur le revenu du Canada.

Introduction au contexte fiscal. Assujettissement. Structure du calcul de l'impôt. Calcul du revenu d'emploi, des autres revenus et des déductions. Calcul du revenu imposable et de l'impôt pour un particulier. Les régimes de revenu différés.

Préalable 1 :

CTB1042 Comptabilité financière appliquée à la gestion

ou

CTB1066 Introduction à la comptabilité financière

ou

CTB1069 Comptabilité pour gestionnaires financiers I

ou

CTB1091 Comptabilité de base pour gestionnaires

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU COURS

Étude détaillée de la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu en ce qui a trait à la résidence des particuliers et des sociétés, au calcul du revenu fiscal des contribuables, au revenu de charge et d'emploi, des autres revenus et déductions et des régimes de revenus différés.

Étude des éléments à prendre en compte dans le calcul du revenu imposable des particuliers, particulièrement du traitement des pertes pouvant faire l'objet d'un report au cours des années antérieures ou subséquentes, et le calcul de l'impôt des particuliers.

3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours Fiscalité I : particuliers, l'étudiant sera en mesure de :

- Comprendre le contexte fiscal canadien et québécois et les règles d'assujettissement;
- Calculer un revenu, un revenu d'emploi, un revenu d'autres sources, les déductions, un revenu imposable et un impôt de particuliers conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*;
- Trouver les traitements fiscaux adéquats à l'intérieur des différentes dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*;
- Reconnaître les informations manquantes et les informations superflus d'une problématique;
- Formuler des questions orales et écrites de façon claire et professionnelle.

4. CONTENU ET CALENDRIER DÉTAILLÉ

| Semaine | Sujet traité |
|---|--|
| Semaine 1 (débutant le 30 août) | Sujet 1 – Introduction au contexte fiscal canadien et québécois <i>Jeudi : Webinaire avec le prof.</i> |
| Semaine 2 (débutant le 6 septembre) | Sujet 2 – Assujettissement à l'impôt <i>Jeudi : Webinaire avec le prof.</i> |
| Semaine 3 (débutant le 13 septembre) | Sujet 3 – Structure de calcul du revenu, du revenu imposable et de l'impôt <i>Jeudi : Webinaire avec le prof.</i> |
| Semaine 4 (débutant le 20 septembre) | Sujet 4 – Calcul du revenu d'emploi [début] <i>Jeudi : Webinaire avec le prof.</i> |
| Semaine 5 (débutant le 27 septembre) | Sujet 4 – Calcul du revenu d'emploi [fin] <i>Jeudi : Webinaire avec le prof.</i> |
| Semaine 6 (débutant le 4 octobre) | Travail évalué [partie 1] |
| Semaine 7 (débutant le 11 octobre) | <i>Mardi : Webinaire avec le prof.</i> Examen intra [sujets 1 à 4] |
| Semaine 8 (débutant le 18 octobre) | Sujet 5 – Calcul des autres revenus et déductions <i>Jeudi : Webinaire avec le prof.</i> |
| Semaine 9 (débutant le 25 octobre) | Semaine de travaux et d'études [congé] |
| Semaine 10 (débutant le 1 ^{er} novembre) | Sujet 6 – Calcul du revenu imposable des particuliers <i>Jeudi : Webinaire avec le prof.</i> |
| Semaine 11 (débutant le 8 novembre) | Sujet 7 – Calcul de l'impôt des particuliers [début] <i>Jeudi : Webinaire avec le prof.</i> |
| Semaine 12 (débutant le 15 novembre) | Sujet 7 – Calcul de l'impôt des particuliers [fin] <i>Jeudi : Webinaire avec le prof.</i> |
| Semaine 13 (débutant le 22 novembre) | Sujet 8 – Les régimes de revenus différés <i>Jeudi : Webinaire avec le prof.</i> |
| Semaine 14 (débutant le 29 novembre) | Travail évalué [partie 2] |
| Semaine 15 (débutant le 6 décembre) | <i>Lundi : Webinaire avec le prof.</i> Examen final [sujets 5 à 8] |

5. FORMULES OU STRATÉGIES PÉDAGOGIQUES UTILISÉES

Lectures à effectuer;
Capsule vidéo à visionner;
Participer aux questionnements et échanges entre les étudiants eux-mêmes et avec l'enseignant;
Compléter des questions à choix multiples;
Compléter des problèmes à résoudre;
Compléter des travaux;
Compléter des examens;
Participer à des webinaires avec le prof.

6. BIBLIOGRAPHIE

*L'ensemble du matériel pédagogique requis est constitué exclusivement de **ressources éducatives libres** (i.e. gratuit) et est disponible sur le Web à une seule adresse :*

www.FISCALITEuqtr.ca

OBLIGATOIRES

BOIVIN, Nicolas, LEMELIN, Nicolas, BACHAND, Marc,
Conformité fiscale des particuliers et des entreprises, Tome I, Édition 2020-2021,
Collection Fiscalité Expliquée.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

BOIVIN, Nicolas, BACHAND, Marc, LEMELIN, Nicolas,
Banque de Questions Informatisée (B.Q.I.) en fiscalité, Édition en ligne.
Accédez ensuite à la partie « Conformité fiscale ... (Tome I) » de la *B.Q.I. en fiscalité*
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

BOIVIN, Nicolas, BACHAND, Marc, LEMELIN, Nicolas,
wikiFISC, Édition en ligne.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

COMPLÉMENTAIRES

CCH, Logiciels (versions éducatives) *Taxprep des particuliers (T1)* et *Taxprep des sociétés (T2)*.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

CCH, *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et Règlements annotés*, Édition en ligne.
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

CCH, *IntelliConnect* (base de données professionnelle).
Disponible gratuitement sur le Web : www.FISCALITEuqtr.ca

7. AUTRES INDICATIONS

Règlement pédagogique particulier : Pour les étudiants du Baccalauréat en administration des affaires (7264) qui s'inscrivent au cours CTB1018 Fiscalité I : particuliers, le cours CTB1019 Fiscalité générale n'est pas accepté comme cours optionnel.

Nicolas Boivin CPA,CA,M.Fisc.

Professeur titulaire

<http://NicolasBoivin.ca>

819 376-5011 poste 3131

* Promouvoir les **ressources éducatives libres**

Prix du ministre (mention)

Prix d'excellence en enseignement (UQ)

Prix Excellence CPA - Enseignement

Prix d'excellence en enseignement (UQTR)

<http://Distinctions.NicolasBoivin.ca>

Découvrez notre guichet unique de

Ressources éducatives libres

#Gratuit #Web #Collaboratif

<http://FISCALITEuqtr.ca>

Partagez au quotidien avec nous

<http://Facebook.FISCALITEuqtr.ca>

<http://Twitter.FISCALITEuqtr.ca>

<http://Youtube.FISCALITEuqtr.ca>

Inspiré ..?

<http://Inspirations.NicolasBoivin.ca>

8. FICHE D'ÉVALUATION

| Éléments d'évaluation - La totalité des éléments d'évaluation sont individuels | Date d'examens ou de remise de travaux | Pondération |
|---|--|-------------|
| <p>Pour chacune des semaines* suivantes, l'étudiant doit compléter les éléments d'évaluation prévus, soit :</p> <p>1- Questions à répondre (10 questions à choix multiples) : Le questionnaire est à compléter au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche 23h45).</p> <p>2- Travail évalué : Remise du travail (2 obligations de remise) : 2.1 : Solution à remettre sur le <i>Portail de cours</i> 2.2 : Court questionnaire électronique à compléter Les 2 obligations de remise sont à compléter au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche 23h45).</p> <p>Les instructions relatives à ces éléments d'évaluation sont présentées en détails dans le <i>Plan de travail</i> du <i>Portail de cours</i>, dans chacune des semaines correspondantes.</p> | | |
| Semaine 1 (débutant le 30 août) Questions à répondre | Exceptionnellement le dimanche 13 septembre (23h45) | 2 % |
| Semaine 2 (débutant le 6 septembre) Questions à répondre | Au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche 23h45) <i>Exemple</i> <i>Le questionnaire de la</i> <i>semaine 3 (débutant le</i> <i>13 septembre) est à compléter</i> <i>au plus tard le premier jour de</i> <i>la semaine 4 (dimanche le</i> <i>20 septembre à 23h45)</i> | 2 % |
| Semaine 3 (débutant le 13 septembre) Questions à répondre | | 2 % |
| Semaine 4 (débutant le 20 septembre) Questions à répondre | | 2 % |
| Semaine 5 (débutant le 27 septembre) Questions à répondre | | 2 % |
| Semaine 6 (débutant le 4 octobre) Travail évalué à remettre (sujets 1 à 4) Sur le <i>Portail de cours</i> : 1) L' <u>énoncé</u> sera déposé le plus rapidement possible (menu <i>Documents</i>) 2) Les <u>informations manquantes</u> seront déposées vendredi matin (9 octobre - menu <i>Documents</i>) 3) <u>Votre solution</u> complétée doit être remise dimanche soir (11 octobre - menu <i>Travaux</i>) | | |
| Semaine 7 (débutant le 11 octobre) Examen intra [sujets 1 à 4] ** | 15 octobre | 30 % |
| Semaine 8 (débutant le 18 octobre) Questions à répondre | | 2 % |
| Semaine 9 (débutant le 25 octobre) Semaine de travaux et d'études [congé] | | |

| Éléments d'évaluation - La totalité des éléments d'évaluation sont individuels | Date d'examens ou de remise de travaux | Pondération |
|---|--|--------------|
| Semaine 10 (débutant le 1 ^{er} novembre) Questions à répondre | Au plus tard le premier jour de la semaine suivante (dimanche 23h45) | 2 % |
| Semaine 11 (débutant le 8 novembre) Questions à répondre | | 2 % |
| Semaine 12 (débutant le 15 novembre) Questions à répondre | | 2 % |
| Semaine 13 (débutant le 22 novembre) Questions à répondre | | 2 % |
| Semaine 14 (débutant le 29 novembre) Travail évalué à remettre (sujets 5 à 7) Sur le <i>Portail de cours</i> : 1) L' <u>énoncé</u> sera déposé le plus rapidement possible (menu <i>Documents</i>) 2) Les <u>informations manquantes</u> seront déposées vendredi matin (4 décembre - menu <i>Documents</i>) 3) <u>Votre solution</u> complétée doit être remise dimanche soir (6 décembre - menu <i>Travaux</i>) | | 10 % |
| Semaine 15 (débutant le 6 décembre) Examen final [sujets 5 à 8] ** | 10 décembre | 30 % |
| | | 100 % |

En règle générale, la note de passage du cours (cote D) est établie à 60 %.

Ce résultat représente le seuil minimal de réussite pour l'ensemble des compétences traitées dans le cours.

* La notion de « **semaine** » fait référence aux semaines indiquées dans le *Plan de travail* du *Portail de cours*, dans chacune des semaines correspondantes (du dimanche au samedi). Les éléments d'évaluation sont à compléter au plus tard le lendemain de la fin de chacune des semaines (i.e. le premier jour de la semaine suivante, le dimanche à 23h45).

**** AVERTISSEMENT**

Il s'agit d'un **examen individuel**. Chaque étudiant doit le compléter seul et par lui-même, i.e. sans consulter une autre personne ni les réseaux sociaux.

> Chaque étudiant complète une **version différente de l'examen**.

> Un étudiant qui soumet une bonne réponse d'une **version d'examen d'un autre étudiant sera considéré avoir triché**.

> Le système de gestion d'examen fait ressortir systématiquement une bonne réponse soumise d'une **version d'examen d'un autre étudiant**. Un tel étudiant sera considéré avoir triché.

> Un étudiant qui ne respecte pas ces règles **sera dénoncé au comité de discipline**.

Il s'agit d'un **examen** réalisé **en ligne**. Les consignes relatives à l'examen sont présentées en détails dans le *Plan de travail* du *Portail de cours*, dans la semaine correspondante.

Pendant la réalisation de l'examen, l'étudiant peut consulter l'ensemble de son matériel pédagogique (livres ouverts).

9. CADRE RÉGLEMENTAIRE

La description officielle du cours publiée sur le site Internet de l'UQTR où des règlements pédagogiques particuliers peuvent s'appliquer :

[CTB1018 - Fiscalité I : particuliers](#)

Tous les documents normatifs sont disponibles sur le site du secrétariat général :

http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte_reglements.shtml

http://www.uqtr.ca/gouvernance/texte_politiques.shtml

Plus particulièrement :

1. [Règlement des études de premier cycle](#)
2. [Politique de la formation à distance](#)
3. [Politique portant sur les utilisations des technologies de l'information et des communications \(TIC\)](#)
4. [Politique institutionnelle de soutien aux étudiants en situation de handicap](#) et le site web de [soutien à la communauté universitaire en regard des étudiants en situation de handicap](#)
5. [Règlement sur les délits relatifs aux études](#)
6. [Règlement relatif à la sécurité sur le campus de l'UQTR](#)
7. [Politique visant à prévenir et enrayer toute forme de harcèlement, de discrimination et d'incivilité](#)